



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

### CARENCES DANS L'ORGANISATION D'UNE SOCIÉTÉ (ART. 731 B CO)

1. **Débitrice: LG MONTAGE SARL**, anciennement : rue de la Bergère 6, 1242 Satigny, actuellement sans adresse
2. **Remarques:** Nous, Greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons LG MONTAGE SARL ayant anciennement son siège selon le Registre du commerce, rue de la Bergère 6, 1242 Satigny (GE), actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 20 septembre 2010 à 16 heures au Tribunal de première instance, salle B4, 2ème cour, premier étage, Palais de justice, place du Bourg-de-Four 1 à Genève pour carences dans l'organisation de la société (art. 731 b CO) à la requête de FONDATION INSTITUTION SUPPLEMENTIVE LPP, Agence régionale de la Suisse romande, passage Saint-François 12, 1002 Lausanne. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au 17 septembre 2010 une situation conforme aux articles 809 et suivants et 818 CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au Registre du commerce ou en versant en mains des Services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en CHF 2'000.- destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le Tribunal.  
Une copie de l'assignation destinée à LG MONTAGE SARL a été remise au Parquet de Monsieur le Procureur Général, Palais de justice, place du Bourg-de-Four 1, Genève, 1ère cour, 3ème étage où elle peut la retirer.

Pouvoir judiciaire  
Tribunal de 1ère instance  
Chambre commerciale  
1204 Genève

00528703

